

RECOMMANDATIONS

1- Créer plus de mixité générationnelle au sein du bénévolat

Préconisations transversales :

- Promouvoir une dynamique d'engagement tout au long de la vie et ce, dès le plus jeune âge ;
- Mieux faire connaître les possibilités d'engagement, les congés existants qui facilitent la conciliation des Temps ;
- Prévoir un module sur la mixité intergénérationnelle lors des formations proposées aux dirigeants bénévoles ;
- Soutenir et valoriser les actions entreprises dans le cadre de la Réserve citoyenne.

Favoriser l'engagement des jeunes :

- Associer les structures associatives aux forums de l'orientation en complément des partenaires privés classiques ;
- Encourager l'engagement bénévole dans les cursus universitaires ou supérieurs via la validation d'EC (ex UV) ;
- Aider les accompagnateurs de Junior Associations en leur donnant les moyens de cette mission ;
- Faire connaître les outils de valorisation des parcours bénévoles (exemple : Youthpass, certificat de formation à la gestion associative...) auprès des jeunes et des employeurs.

Favoriser l'engagement des actifs :

- Sensibiliser les associations à la nécessité de mettre en place davantage de partenariats avec les directions d'entreprise ;
- Promouvoir le CV par compétences : les compétences acquises en pratiquant une activité bénévole sont également mobilisables dans la sphère professionnelle (VAE) ;
- Mobiliser le secteur associatif, et plus particulièrement ses instances, autour de l'enjeu des actifs ;
- Renforcer l'utilisation du mécénat de compétences.

Favoriser l'engagement des seniors :

- Développer les formations proposées aux salariés en fin de carrière dans le cadre du Compte Personnel de Formation (ex DIF) ;
- Engager une réflexion sur les possibilités d'aménagement des dernières années de vie professionnelle.

2- Développer les actions intergénérationnelles entreprises par les associations

Favoriser l'émergence d'initiatives venant des jeunes :

- En travaillant sur les préjugés existants tant sur les jeunes que sur les seniors ;
- En aidant le Réseau National des Junior Associations qui pourrait impulser des actions afin qu'elles intègrent plus d'actions intergénérationnelles ;
- En organisant un concours auprès des jeunes afin de faire émerger des actions intergénérationnelles dont ils seraient les initiateurs.

Moins sectoriser par âge les actions menées au sein des associations :

- Développer des lieux de rencontre pour permettre aux associations s'adressant aux jeunes et à celles destinées aux seniors de se rencontrer et de mener des projets communs ;
- Soutenir les projets d'habitants, soutenir les initiatives locales mobilisant à la fois des jeunes et des « adultes » (de tous âges) ;
- Favoriser le développement d'actions intergénérationnelles dans les projets associatifs en intégrant cette dimension dans les critères retenus pour les financements (mieux disant social).

En conclusion

« Faire ensemble », c'est écouter les autres, échanger avec eux et s'ouvrir à son environnement. C'est aussi se sentir utile. Chacun apporte son expérience, son savoir-faire, son histoire et celle de son terroir, ses interrogations et sa curiosité. C'est apprendre à se connaître soi-même et à connaître les autres. C'est aussi comprendre qu'une société, ce sont des individus liés les uns aux autres. Transmission, solidarité, entraide et convivialité sont les valeurs qui priment.

Pour que ces liens intergénérationnels se développent et perdurent, le CESER pense que l'idée de mixité intergénérationnelle doit être présente à l'esprit de tous, dirigeants d'associations, politiques et décideurs, lorsque sont prévus des projets touchant aux territoires (logements, destruction de friches urbaines, aménagements de l'espace,...).

Si la mixité intergénérationnelle se développe dans tous les domaines, elle peut être vectrice de changement de société.

Qu'est-ce que le CESER ?

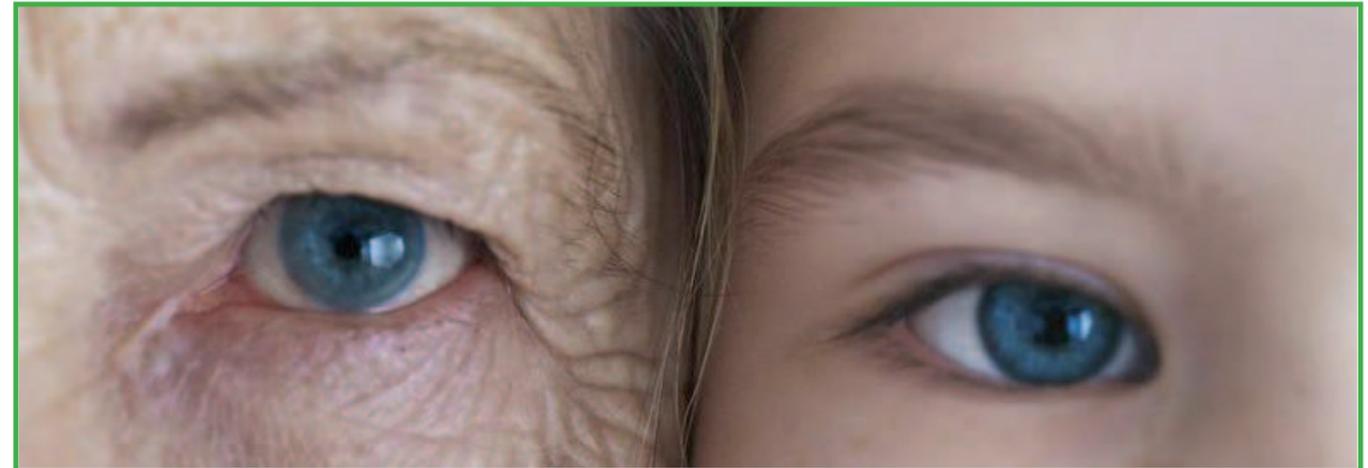
Le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional est une assemblée consultative placée auprès du Conseil régional avec lequel il forme la Région. Il réunit 100 membres issus du monde économique, social, associatif et environnemental que l'on identifie comme les « forces vives » de la région Centre-Val de Loire. Le CESER émet des avis et réalise des études sur les questions qui relèvent des compétences régionales au sens large.



CESER Centre-Val de Loire

Hôtel de Région
9 rue Saint-Pierre Lentin
CS 94117
45041 ORLEANS CEDEX 1

Tel. : 02.38.70.30.39
Courriel : ceser@regioncentre.fr
Web : ceser.regioncentre.fr
Accès à l'intégralité du rapport



LE BÉNÉVOLAT ET LE LIEN ENTRE LES ÂGES : MIEUX VIVRE ENSEMBLE, POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS SOLIDAIRE EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Novembre 2015

PRÉSENTATION DU RAPPORT

Actuellement le bénévolat fait l'objet de questionnements : une crise du bénévolat est ainsi souvent évoquée. Les membres de la société ne seraient plus prêts ni à s'engager ni à faire preuve de solidarité. La société actuelle serait caractérisée par un individualisme forcené. Or ce constat, maintes fois mis en avant, est-il conforme à la réalité ? Le bénévolat traverse-t-il une crise des vocations ou est-il confronté à une évolution de l'engagement des bénévoles ?

Ce sont toutes ces problématiques que le CESER a souhaité aborder mais au travers d'un prisme particulier : celui du lien intergénérationnel. Le but de cette étude est de voir comment il est possible de développer ces liens intergénérationnels par le bénévolat et au sein du bénévolat. Comment faut-il œuvrer, quand cela est possible, pour passer du « faire pour » au « faire ensemble », pour une société plus solidaire, moins cloisonnée entre les générations ?

La dimension intergénérationnelle dans le bénévolat peut s'exercer à différents niveaux :

- entre les bénévoles eux-mêmes, pour un bénévolat plus diversifié, mixte socialement et au niveau des âges ;
- au travers des projets associatifs qui peuvent intégrer des actions intergénérationnelles.

CONTEXTE



Les Français et l'intergénérationnel

82 % des Français participent actuellement à une activité de solidarité intergénérationnelle.

Les activités jugées essentielles sont l'aide en nature apportée à ses parents ou enfants, la transmission des savoir-faire et le soutien scolaire. Toutefois, le partage d'un logement est perçu comme peu important par un tiers d'entre eux.

De manière globale, le manque de temps est le premier frein à l'engagement

dans des activités intergénérationnelles... mais l'absence de véritable volonté de s'engager (« ce n'est pas une priorité », « n'en a pas envie ») vient juste après.

Plus de 8 Français sur 10, déjà engagés dans des activités intergénérationnelles, déclarent vouloir continuer à le faire.

Source : « Les Français et l'intergénérationnel », Enquête réalisée par TNS Sofres pour l'Ircantec, 2013.



LES CHIFFRES CLÉS

Au niveau national

Des bénévoles de plus en plus nombreux contrairement à une idée largement répandue...

	2010	2013	Évolution
Bénévoles associatifs	11 300 000	12 700 000	+ 12 %
Bénévoles directs	7 400 000	9 700 000	+ 31 %
Bénévoles dans d'autres organisations	4 500 000	4 200 000	- 6 %
Total des bénévoles	18 300 000	20 900 000	+ 14 %

Source : « La situation du bénévolat en France en 2013 », étude menée par France Bénévolat à partir d'une enquête IFOP et avec le soutien du Crédit mutuel.

NB : Les répondants peuvent avoir plusieurs formes d'engagement, il y avait donc possibilité de réponses multiples. La somme des différentes catégories d'engagement est donc supérieure au nombre total de bénévoles.

	2010	2013	Évolution
Taux d'engagement dans le bénévolat associatif	23 %	24,5 %	+ 1,5 point
Taux d'engagement bénévole en France	36 %	40,3 %	+ 4,3 points

On enregistre une augmentation de 14 % du nombre de bénévoles en trois ans, toutes formes de bénévolat confondues.

Un bénévolat qui évolue avec une nette croissance du bénévolat de proximité

Le bénévolat direct ou de proximité progresse nettement en 2013 (+ 31 % par rapport à 2010) et, dans un contexte de crise, plus de 7 millions de personnes expriment directement et concrètement leur solidarité vis-à-vis des autres.

En région Centre-Val de Loire

On peut estimer que le nombre de bénévoles intervenant régulièrement (au moins une fois par semaine, par le biais d'une structure associative) est compris dans une fourchette allant de 370 000 à 420 000 personnes, en région Centre-Val de Loire. Le nombre de bénévoles informels n'est, quant à lui, pas quantifié.

DÉFINITIONS

Bénévolat : « Est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial » (« Exercice et développement de la vie associative dans le cadre de la loi du 1er juillet 1901 », Rapport du Conseil Economique et Social du 24 février 1993).

Bénévolat formel : Le bénévolat formel s'exerce dans le cadre d'une structure, le plus souvent associative, syndicale ou politique. C'est ce type de bénévolat qui est habituellement analysé, quantifié et comparé.

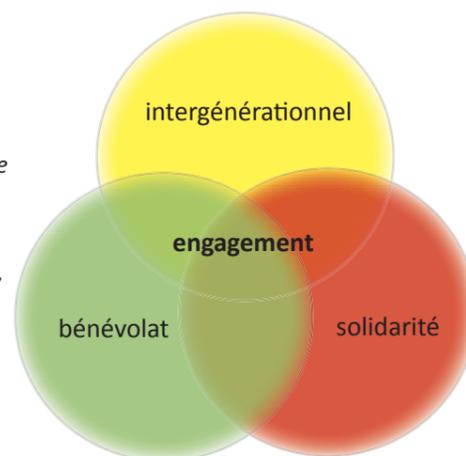
Bénévolat informel appelé parfois bénévolat direct ou de proximité : Par bénévolat informel, il faut entendre les dons de temps réalisés à l'extérieur de la sphère domestique et en dehors de toute appartenance organisationnelle.

Intergénérationnel : « Qui concerne les relations entre les générations, solidarité intergénérationnelle. » Constitué du préfixe latin « inter » qui veut dire « entre », il signifie à la fois une « séparation, une répartition et une relation réciproque » (Petit Robert).

Solidarité :

Il existe plusieurs sortes de solidarités en France :

- La solidarité nationale institutionnelle (sécurité sociale, retraites...),
- La solidarité intrafamiliale,
- La solidarité de proximité ou de voisinage (ou bénévolat direct ou encore bénévolat informel),
- La solidarité associative (bénévolat associatif formel).



LA MIXITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE DANS LE MONDE ASSOCIATIF

Les jeunes

Les jeunes sont prêts à devenir bénévoles, là où ils se sentent en capacité de se réaliser, d'aider, d'être utiles : la vie quotidienne (manger, dormir...), l'alphabétisation, l'accompagnement des enfants... Mais certains freins à cet engagement ont pu être identifiés :

- la surcharge de travail : les jeunes ont des difficultés à doser leur engagement,
- les responsabilités, parfois trop grandes, sans soutien d'adultes,
- l'impression du manque d'efficacité des autres bénévoles, de la structure, la difficulté à se faire entendre,
- la hiérarchie adulte / jeune trop rigide, voire l'autoritarisme, alors qu'on attend, en tant que bénévole, des relations d'égal à égal,
- le choc de la confrontation directe avec la misère, la culpabilité de ne pas en faire assez et l'expérience de l'impuissance, des limites de l'action et de ses propres limites.

Les actifs

Ce rapport a identifié quatre principaux freins à l'engagement des actifs : la méconnaissance des possibilités d'engagement, les contraintes de conciliation des temps, les conditions d'accueil des associations et la précarité de l'emploi. En effet, leur engagement doit être compatible avec leurs autres engagements (professionnels, familiaux et personnels).

Les seniors

Plus de 50 % des responsables associatifs sont des retraités. Les bénévoles « très réguliers » sont majoritairement des personnes retraitées constituant en quelque sorte l'ossature des associations.

Cet engagement répond à un besoin d'avoir des activités socialement reconnues, de « servir à quelque chose » et permet de trouver un nouvel équilibre de vie à la fin de l'activité professionnelle.

Une mixité indispensable mais fragile

Les enjeux de la solidarité et de la coopération intergénérationnelles et les difficultés à les développer sont :

- la prise en compte de l'évolution démographique et de la place des seniors pour la vitalité associative et la réponse aux besoins des associations en matière de compétences bénévoles. Cet enjeu recoupe très exactement le contenu de l'auto saisine du Conseil Économique Social et Environnemental adoptée en Mai 2009 sous le titre « Seniors et Cité » ;
- la prise en compte des désirs et des projets des jeunes ;
- des coupures générationnelles fortes.



DÉVELOPPER LES LIENS INTERGÉNÉRATIONNELS EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE : QUELQUES EXEMPLES DE CE QUE FONT LES ASSOCIATIONS

Le CESER a identifié un certain nombre d'actions entreprises par les associations afin de développer les liens intergénérationnels dans le territoire régional. Certaines viennent d'associations dont l'objet même est la solidarité intergénérationnelle, mais c'est encore relativement rare (ex : Groupe Intergénération 45/UTL du Loiret, Association Grands parrains-Val Sologne...).

Plusieurs vecteurs sont utilisés pour favoriser les liens intergénérationnels :

- l'accompagnement scolaire ou la transmission de savoirs (Lire et Faire Lire, L'outil en main...) ;
- le retour à l'emploi ou la création d'entreprise via le parrainage (Maison des cadres d'Indre-et-Loire, AGIRabcd de l'Orléanais...) ;
- les activités culturelles (AGIRabcd, Compagnie de l'Antre-Loup...) ;
- les activités sportives (US Tours Rugby., CROS...) ;
- l'habitat (Maison intergénérationnelle à Tours, Éco quartier intégrant cette dimension à Saint-Jean-de-Braye dans le Loiret...) ;
- l'environnement (Conservatoire d'Espaces Naturels, Liens partagés à La Riche...) ;
- les événements festifs (Berdigne Berdogne UCPS, Comité des fêtes de Subigny...) ;
- l'action caritative ou humanitaire (Centre de rencontre des Générations à l'initiative des Petits Frères des Pauvres, Copains du monde du Secours populaire...).